



COMMUNIQUÉ SUR LA SITUATION AU THÉÂTRE GARONNE

L'article de presse paru dans La Dépêche en date du 16 mai 2023, titré « *Violences, arrêts maladie, mise à l'écart du directeur... le Théâtre Garonne de Toulouse en pleine tempête* » a mis sur la place publique une situation malheureusement déjà ancienne.

Avant toute chose, le SYNAVI Occitanie souhaite exprimer sa plus profonde sympathie et son soutien aux salariés et salariées du Théâtre Garonne.

Le comportement de l'ex-directeur du Théâtre Garonne, est inadmissible et il est révoltant de constater que ce comportement n'est pas nouveau. La peur des représailles semblant s'estomper, certains et certaines osent enfin parler et il paraît totalement incompréhensible que, malgré les alertes anciennes et les soupçons avérés, les faits relatés n'aient pas conduit à des sanctions bien plus tôt.

Le SYNAVI Occitanie a également appris que l'ex-directeur était parti à la retraite avec une prime de départ de 216 000 €.

Nous sommes habitué·e·s à dénoncer de tels comportements quand il s'agit de patrons du secteur privé. Mais quand ces mêmes comportements sont le fait d'un directeur d'association financée très majoritairement par de l'argent public, ce comportement devient purement et simplement un vol. Du vol au regard d'un secteur d'activité en souffrance et dont les modèles économiques sont actuellement mis à l'épreuve. Du vol au regard des salarié·e·s qui sont sous payé·e·s par rapport à leurs qualifications et leur investissement dans leurs missions. Du vol au regard du contribuable qui finance avec l'impôt les subventions attribuées à de telles structures pour leurs missions de soutien aux artistes et à la création.

Il sera sans doute tentant de ne voir dans ce cas qu'un épiphénomène ou qu'une tache au milieu d'un parcours par ailleurs remarquable. Nous pensons que cette situation est le symptôme d'un système à bout de souffle.

Nous parlons d'un directeur qui avait fait de la « lutte contre le capitalisme » un étendard moral de son action, du fondateur du FONDOC, collectif regroupant l'ensemble des plus gros théâtres labellisés de la Région, nous parlons d'une personne qui, depuis 30 ans, est incontournable en métropole Toulousaine, nous parlons de quelqu'un qui se plaçait en défenseur acharné d'un « service public de la culture » défini par le fait qu'un nombre restreint de personnes serait en charge de décider ce qu'il est bon que les citoyens et citoyennes voient dans les théâtres, sous couvert d'une expertise « incontestable ». Nous parlons d'une personne

qui n'a jamais hésité à peser de tout son poids pour étouffer toute forme de nouveauté et d'expression artistique qui n'aurait pas été découverte par lui. Nous parlons d'une personne dont le pouvoir n'a jamais été questionné ni borné.

Nous pensons qu'il est aujourd'hui plus que temps que ces pouvoirs soient questionnés et bornés.

Ce que le SYNAVI Occitanie demande aujourd'hui :

Il manque très clairement un canal d'alerte pour les salariés et salariées confrontés dans leurs structures à des agissements caractéristique d'un harcèlement. **Nous demanderons que soit inscrit au prochain COREPS Occitanie la mise en place d'un tel dispositif à l'échelle régionale, qui permette de manière anonyme à tout salarié ou salariée de dénoncer immédiatement des agissements caractéristiques d'un harcèlement ou qui permette aux mêmes personnes de simplement poser la question de la qualification de ce qu'ils et elles vivent.**

Nous pensons qu'il est plus que temps que ces lieux, largement financés par de l'argent public, se dotent d'une gouvernance transparente et démocratique incluant dans les organes de décision des artistes, des citoyens et citoyennes et d'autres lieux. Nous amènerons également la question au sein du COREPS Occitanie.

Le service public est pour le SYNAVI Occitanie un bien commun inestimable. Nous refusons qu'il soit ainsi abîmé et dévoyé.

Faisons de ces lieux des vrais lieux de commun et sortons d'un système organisationnel qui ne rappelle qu'une époque : l'époque féodale.

Les membres du collège régional
du SYNAVI OCCITANIE

Le 27 mai 2023.